

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 JUIN 2021 à 20h30

Etaient présents :

M. ALLAIN Serge, Mme ALLAIN Jocelyne, Mme BRIAULT Odile, Mme BRILLANT Elodie, M. COSTILS Romain, M. COUENNE Michel, M. FOUSSE Jean-Luc, Mme LEHOT Elodie, M. MALHERBE Stéphane, M. MANIGUET Julien, M. RENOUEVEL Aurélien

Procuration(s) : M. CHEVAL Dominique donne procuration à M. COUENNE Michel

Etai(ent) excusé(s) : M. CHEVAL Dominique, M. BAILLARD Christophe

Absent(s) : M. HEUZE Gérard

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. ALLAIN Serge

- 1- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 mai 2021**
- 2- **Point sur l'organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 :**

Tableau de la tenue du Bureau de vote - le Dimanche 20 juin 2021

- Présentation du plan de la salle

3- Questions diverses :

- **Compte-rendu de la réunion Mobilité** : Circuits de pistes cyclables en liaison avec les communes voisines

(DELIBERATION)

Compte-rendu de la réunion du 26/05/2021 à 18h30

Adhésion au groupement de commandes relatif aux prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur d'itinéraires cyclables et de voies vertes

L'Objectif principal du cahier des charges :

Mettre en place des liaisons douces (piéton et vélo) sécurisées et continues pour les trajets du quotidien (travail, activités de loisirs, écoles, crèche, commerces) entre les villes présentes dans le groupement de commande avec des liaisons entre Avranches et les villes du groupement et entre les villes entre elles (des liaisons en étoiles et des liaisons circulaires).

Avoir une intention particulière sur le franchissement des départementales pour des franchissements sécurisés.

Proposer des solutions de communication et de mise en visibilité de ces trajets : plans, cartes, outils numériques, signalétiques, peinture au sol, actions pédagogiques...

Mettre en valeur les parkings d'entrée de ville comme des parkings relais pour un déplacement doux en cœur de ville.

Proposition des solutions de stationnement vélo adaptées sur les trajets définis avec une étude spécifique pour les consignes vélo sécurisées.

Proposer une communication et des lieux spécifiques de transports multimodaux pour faire le lien entre parking relais, mobilité douce, bus région et bus ville.

Faire des recommandations pour des aménagements piétons et cyclistes dans le cadre des futurs projets de lotissements.

Pour cela, le bureau d'étude :

- Recensera les aménagements déjà réalisés
- Utilisera les préconisations faites, tout particulièrement le guide élaboré par vélocité
- Proposera des liaisons douces en lien avec les aménagements existants

- **Commission voirie :**

Plusieurs courriers sont arrivés en mairie pour des problèmes de sécurité au niveau des routes départementales des secteurs du bourg Robert et de la Maréchallerie. Mme le Maire souhaite que la commission émette des avis afin d'ouvrir un projet en lien avec le CAUE (Conseil d'architecte du Conseil départemental) et la DRD (Direction des routes départementales).

La commission se réunira le samedi 26 juin prochain afin d'étudier les documents de travail à mettre à jour et d'aller sur place afin de trouver des solutions à ces problèmes.

De même, la commission ira constater l'écoulement des eaux pluviales au niveau de la zone artisanale de la Fosse Cordon.

- **Les logements communaux :** Proposition de location - Choix des locataires

Inauguration : courant septembre, une date sera fixée avec le Sous-Préfet qui souhaitait attendre que les logements soient loués et que les élections départementales soient passées, une invitation sera envoyée.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement - délibération réactualisant la longueur de la voirie communale :**

Ajout du chemin rural N°2 dans la voirie communale pour ajout dans la DGF (Dotation Global de Fonctionnement)

DELIBERATION

Mme le maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée.

Une mise à jour des voies communales pour prendre en compte l'ensemble des modifications et voies nouvelles communales a été établie le 6 juin 2021 par les services techniques de la mairie.

Le linéaire de voirie représente un total de 13 534 ml appartenant à la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de classer le Chemin rural N° 2 de 151ml en voirie communale ;
- l'ajout de 100m en continuité du CR N°2 pour rejoindre la VC 227 ;

-précise que la nouvelle longueur de la voirie communale est de 13 634 ml;

- autorise Mme le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer les documents nécessaires à cet effet.

- **Point d'arrêt - transport scolaire :**

Ajout d'un point d'arrêt demandé par la mairie suite à la demande des riverains à la Grande Mazurie. Des aménagements seront à prévoir à la charge de la commune.

Un éclairage sera installé au niveau des abris bus de la Paturerie et de la Grande Mazurie.

Fin de la réunion à 22h15

Prochain Conseil municipal le jeudi 16 septembre à 20h30